

# REPÈRES HAUTS-DE-FRANCE



# DÉMOGRAPHIE

N°2 | JANV. 2018

## LES HAUTS-DE-FRANCE, 3<sup>ÈME</sup> RÉGION LA PLUS PEUPLÉE DE FRANCE AVEC 6 009 976 HABITANTS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2015

Les Hauts-de-France enregistrent une progression démographique modérée, liée à un excédent de naissances sur les décès. Tendence qui se confirme encore en 2015, l'accroissement démographique est plus favorable dans les espaces périphériques des grandes aires urbaines.

La région est confrontée à un important déficit migratoire (2<sup>ème</sup> rang au niveau national), atteignant 76 633 habitants sur la période 2010-2015.<sup>1</sup>

Ce déficit impacte plus durement les territoires peu denses et isolés, mais également plusieurs agglomérations, en particulier celles du littoral et les intercommunalités du littoral sud.

### POPULATION



**6 009 976**  
soit une progression de  
57 025 habitants entre  
2010 et 2015

**3<sup>ÈME</sup> RANG RÉGIONAL** derrière  
l'Île-de-France (près de 12,1 millions) et la  
région Auvergne-Rhône-Alpes (7,8 millions)

### RYTHME DE CROISSANCE ANNUEL



**+0,2%**  
(contre +0,5% en France)

### SOLDE NATUREL ANNUEL MOYEN



**+ 0,4%**  
(+0,4% en France)

### SOLDE MIGRATOIRE ANNUEL MOYEN



**-0,3%** (+0,1% en France)

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, se référer à l'Insee Flash n°35, décembre 2017

## Une progression démographique en dépit d'un important déficit migratoire

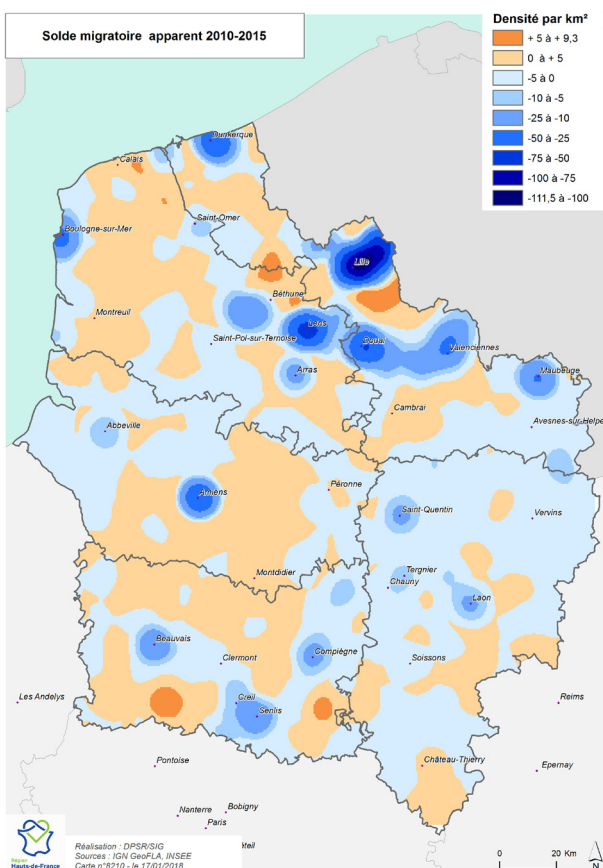
La progression démographique est portée par un solde naturel qui vient compenser les déficits migratoires constatés dans l'ensemble des départements, à l'exception de l'Aisne. Ce département ne parvient pas à rattraper ce déficit, enregistrant ainsi un recul démographique de l'ordre de -0,1% annuellement.

Le département du Nord se caractérise par un excédent naturel prononcé (+0,6%/an), lié à la jeunesse de sa population, amoindri toutefois par l'ampleur du déficit migratoire (-0,3%/an). Le département de l'Oise enregistre un excédent naturel soutenu (+0,6%/an), mais enregistre sur cette période un équilibre migratoire déficitaire, alors que ce territoire a longtemps profité de l'installation de familles franciliennes. Le Pas-de-Calais et la Somme enregistrent un excédent naturel et un déficit migratoire dont le rapport s'équilibre.

Les territoires des Hauts-de-France connaissent des trajectoires différenciées impactées par divers facteurs tels que le cadre de vie, le contexte économique, le type d'habitat ou encore la pression foncière. La métropole lilloise bénéficie ainsi d'une dynamique positive, mais si le solde naturel y est élevé, on relève un solde migratoire déficitaire, lié aux départs de familles avec enfants qui conservent un emploi sur le territoire, engendrant une augmentation des mobilités quotidiennes.

De nombreux territoires urbains connaissent ce type d'évolution : les déficits de solde migratoire les plus élevés concernent les communes de Lille, Amiens, Roubaix, Douai, Lens, Dunkerque... Dans une majorité de cas, ces déficits s'observent aussi à l'échelle de leur EPCI de référence.

De façon générale, on note des soldes migratoires négatifs pour les plus grandes communes (pour les communes dont la taille excède 10 000 habitants : -0,5%/an), mais aussi pour les communes de moins de 500 habitants (-0,2%/an), tandis que le solde est plus légèrement déficitaire pour les communes dont la taille s'échelonne entre 500 et 9 999 habitants.

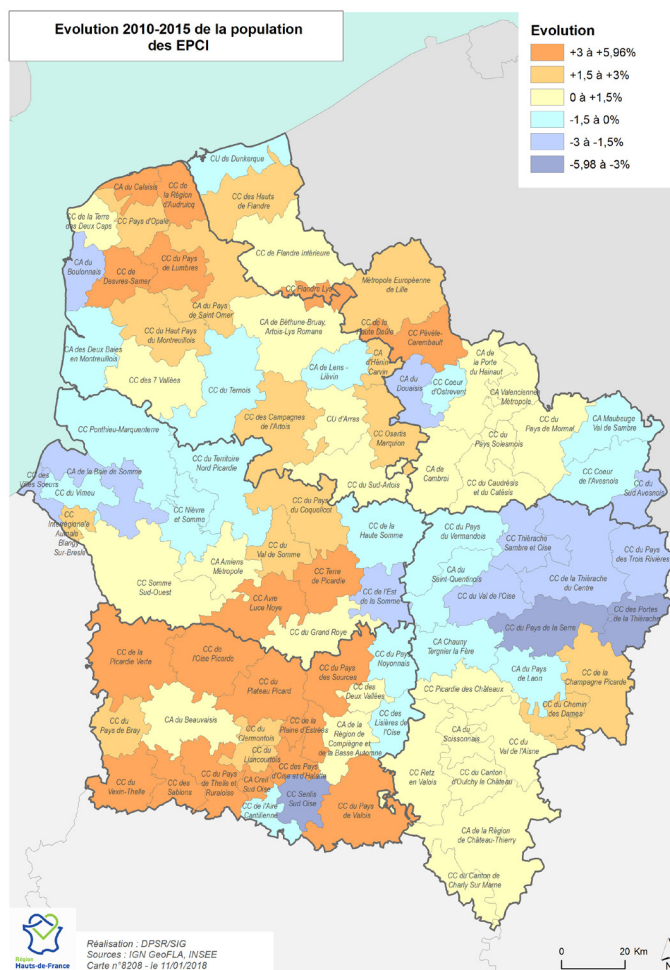


## Un recul de la population qui touche principalement les territoires ruraux non polarisés et plusieurs agglomérations

À l'échelle des EPCI, les espaces enregistrant d'importants reculs démographiques sont souvent les espaces peu denses et isolés, caractérisés comme concentrant peu d'emplois et d'équipements et mis en évidence dans la vision régionale du SRADDET. On retrouve cette situation dans deux grands espaces de la région. Ils concernent à l'ouest les territoires du nord de la Somme et le Ternois. À l'est, le déficit démographique est particulièrement marqué autour de la Thiérache et de l'Avesnois même si l'espace en repli démographique est plus large et inclut les agglomérations de Maubeuge, Saint-Quentin et Laon.

D'autres agglomérations sont également en déclin démographique en particulier sur l'espace littoral avec des déficits importants pour la CU de Dunkerque et les intercommunalités du littoral sud. Plusieurs agglomérations du bassin minier sont également caractérisées par une perte de population entre 2010 et 2015.

La situation sur le Calaisis et Senlis doit être nuancée. Ces espaces connaissent des fluctuations liées pour le premier à une progression démographique engendrée par la population de migrants (et qui a été comptabilisée à partir de 2016 par l'Insee), et pour le second, au départ du 41<sup>ème</sup> régiment de transmissions dont une partie a été redéployée sur le Creillois.



## Un accroissement de la population plus favorable aux espaces périphériques des grandes aires urbaines

Le zonage en aire urbaine de l'INSEE permet de distinguer les communes selon qu'elles soient urbaines, périurbaines, multipolarisées ou appartenant à un espace rural, en établissant des critères basés sur les densités de populations, l'éloignement par rapport au centre, l'importance des flux domicile / travail etc. Les aires urbaines permettent d'apprécier l'influence exercée par les villes sur les territoires environnants.

Catégories d'aires urbaines	Population en 2015	Répartition de la pop.	Evolution de la pop. 2010 / 2015	Evolution % de la pop. 2010 / 2015	taux de variation naturel annuel	taux de variation migratoire annuel
Communes appartenant à un grand pôle*	3 709 774	61,70%	23559	+0,64%	+0,53	-0,40
Communes appartenant à la couronne d'un grand pôle	1 128 670	18,80%	26676	+2,42%	+0,40	+0,08
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	522 602	8,70%	11162	+2,18%	+0,39	+0,04
Communes appartenant à un moyen pôle**	108 271	1,80%	-827	-0,76%	+0,14	-0,29
Communes appartenant à la couronne d'un moyen pôle	5 828	0,10%	157	+2,77%	+0,49	+0,06
Communes appartenant à un petit pôle***	128 675	2,10%	-2887	-2,19%	-0,15	-0,30
Communes appartenant à la couronne d'un petit pôle	4 869	0,10%	-44	-0,90%	+0,23	-0,41
Autres communes multipolarisées	285 739	4,80%	455	+0,16%	+0,22	-0,19
Communes isolées hors influence des pôles	115 548	1,90%	-1226	-1,05%	-0,07	-0,14
<b>Total</b>	<b>6 009 976</b>	<b>100,00%</b>	<b>57025</b>	<b>+0,96%</b>	<b>+0,45</b>	<b>-0,26</b>

\* 10 000 emplois ou plus      \*\* 5 000 à moins de 10 000 emplois

\*\*\* de 1 500 à moins de 5 000 emplois

Source : INSEE, RP

Les analyses des évolutions démographiques en région ces dernières années témoignent d'un accroissement démographique en faveur des périphéries des grands pôles : leurs couronnes ont enregistré une progression de +2,42%, et les communes multipolarisées une croissance de +2,16% (contre une progression plus modérée pour les communes appartenant aux grands pôles : +0,64%). Ce phénomène est lié au processus d'une importante concentration d'activité et d'hommes sur une part réduite de territoire, qui engendre une raréfaction des espaces constructibles au sein des espaces urbains au profit de l'étalement urbain. Ce dernier entraîne une expansion des pôles urbains, et une dispersion des centralités. Néanmoins, le taux de variation migratoire annuel reste peu élevé. Dans le cas des périphéries, c'est également l'excédent naturel qui porte les dynamiques.

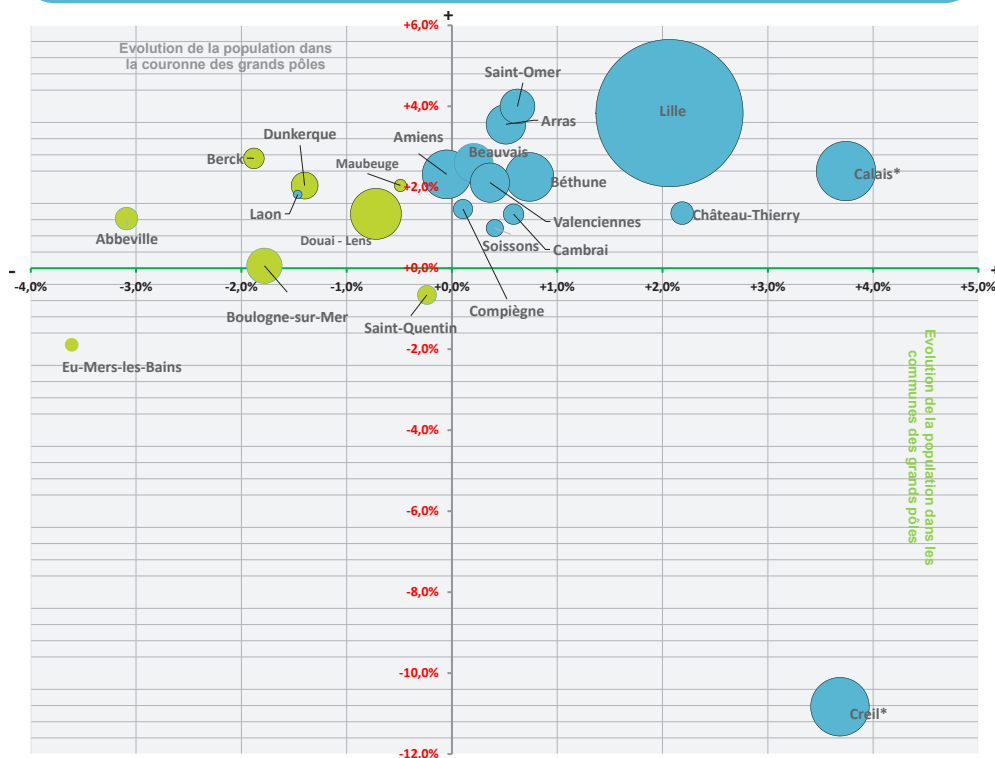
Cette observation est valable pour une majorité d'aires urbaines comprenant un grand pôle (Saint-Omer, Amiens, Béthune, Cambrai, Soissons...), à l'exception :

- de Lille, dont la croissance reste élevée à la fois dans les communes de son pôle mais également pour sa couronne,
- de Compiègne et Château Thierry dont la croissance dans les communes des grands pôles reste plus élevée que dans la couronne,
- de Saint-Quentin et d'Eu Mers-Les-Bains, qui enregistrent un déclin démographique dans les deux cas.

A noter trois cas particuliers qui relèvent d'effets conjoncturels évoqués précédemment : Creil, Senlis et Calais.

En dépit de l'étalement urbain, différentes aires urbaines enregistrent globalement un recul du nombre d'habitants : Douai-Lens, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Abbeville, Berck, Maubeuge.

### Evolution de la population entre 2010 et 2015 pour les aires urbaines comprenant un grand pôle



\* Aires urbaines dont la croissance de la population est liée à des mouvements d'ordre conjoncturel.

La taille de la bulle est proportionnelle à la population gagnée (bulle bleue) ou perdue (bulle verte) entre 2010 et 2015. Source : INSEE, RP

## Des influences externes structurantes, une fragilisation des moyens et petits pôles qui se confirme

L'analyse spatialisée toutes catégories confondues (aires urbaines, petits et moyens pôles) met en évidence d'importantes disparités au sein du territoire régional. A l'exception des évolutions liées à des effets conjoncturels à l'instar des aires urbaines de Senlis ou de Creil, les dynamiques les plus notables concernent l'aire urbaine de Lille, mais également les aires urbaines sous influence externe (communes des couronnes de Paris et de Reims, aire urbaine de Château-Thierry...). Ces espaces développent leurs relations transfrontalières et interrégionales : ils accueillent une population dont les mobilités sont importantes, en particulier dans les mobilités quotidiennes domicile / travail.

Tendance qui se poursuit, les territoires dont les communes appartiennent à un petit ou moyen pôle apparaissent fragilisés, (à l'exception de trois d'entre eux, à savoir Albert, Caudry et Saint-Just-en-Chaussée). Ils enregistrent un solde migratoire globalement déficitaire, et affichent généralement des situations socio-économiques difficiles. Les espaces de Ham, Doullens ou Roye dans la Somme ou encore Bohain-en-Vermandois dans l'Aisne enregistrent ainsi d'importants reculs de population.

Type d'espace	Population en 2010	Population en 2015	Evolution de la pop. 2010 / 2015	Evolution % de la pop. 2010 / 2015
<b>Espaces enregistrant les plus forts reculs de population entre 2010 et 2015</b>				
Senlis*	17 079	15 685	-1394	-8,2%
Bohain-en-Vermandois	5 976	5 670	-306	-5,1%
Doullens	7 081	6 726	-355	-5,0%
Roye	7 178	6 830	-348	-4,8%
Ham	7 756	7 422	-334	-4,3%
Fourmies	15 786	15 330	-456	-2,9%
Tergnier	22 939	22 463	-476	-2,1%
Abbeville	42 027	41 383	-644	-1,5%
Boulogne-sur-Mer	133 109	131 558	-1551	-1,2%
<b>Espaces enregistrant les plus importantes progressions de population</b>				
Saint-Just-en-Chaussée	5 830	6 293	+463	+7,9%
Communes appartenant à la couronne de Reims	17 543	18 231	+688	+3,9%
Creil*	116 627	120 844	+4217	+3,6%
Calais**	126 395	130 730	+4335	+3,4%
Communes appartenant à la couronne de Paris	246 542	254 026	+7484	+3,0%
Caudry	18 477	18 989	+512	+2,8%
Lille	1 158 306	1 184 708	+26402	+2,3%
Noyon	15 524	15 867	+343	+2,2%
Château-Thierry	34 790	35 438	+648	+1,9%
Saint-Omer	89 752	91 256	+1504	+1,7%
Saint-Amand-les-Eaux	33 355	33 873	+518	+1,6%
Arras	128 598	130 541	+1943	+1,5%
Beauvais	124 746	126 590	+1844	+1,5%
Amiens	292 954	295 892	+2938	+1,0%

Source : INSEE, RP

- Moyens ou petits pôles
- Aires urbaines

Espaces sélectionnés selon les critères suivants : progression supérieure à 1% et dont la valeur dépasse les 300 habitants ; espaces enregistrant des pertes supérieures à -1% et concernant plus de 300 habitants.

\* Recul de la population sur Senlis liée au départ du 41<sup>ème</sup> régiment de transmissions, dont une partie a été réaffectée sur Creil (dont la population à l'échelle de l'aire urbaine a cru de +3,6%)

\*\* Progression liée à l'habitat temporaire, et à la population de personnes migrantes

Contact : karen.maloingne@hautsdefrance.fr  
 Direction de la Prospective et des Stratégies Régionales  
 Service Observation et Prospective  
 Service SIG et appui à la connaissance

Retrouvons-nous sur



www.hautsdefrance.fr

